



Le Stade Nivellois Rugby Club asbl
Avenue Jules Mathieu, 28 - 1400 Nivelles
Adresse de correspondance :
Rue de Mons, 18 - 1400 Nivelles
☎ : 0484/744 910
✉ : lestadenivellois.secretariat@gmail.com
🌐 www.lestadenivellois.be



Nivelles, le 12 juillet 2019

Objet : Lettre de rentrée et cotisation 2019-2020

Cher(e)s Membres du Stade Nivellois, Cher(e)s ami(e)s,

Voici déjà venu le moment de vous informer de la reprise du rugby. Vous trouverez dans ce courrier plusieurs informations importantes concernant :

1. Les horaires et le prix de la cotisation 2019-2020

Catégorie	Jours et heures d'entraînement	Année de naissance	Prix de la cotisation (€)*	Reprise des entraînements
U6	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h30-12h00	2014	180,00	31 août
U8	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h30-12h00	2012-2013	230,00	31 août
U10	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h00-12h00	2010-2011	230,00	31 août
U12	Mercredi 17h30-19h00 Samedi 10h00-12h00	2008-2009	230,00	31 août
U14	Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 19h00-20h30	2006-2007	250,00	07 août
U16	Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 19h00-20h30	2004-2005	250,00	07 août
U18	Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 19h00-20h30	2002-2003	250,00	07 août
Seniors	Mercredi 20h30-22h30 Vendredi 20h30-22h30	<2001	270,00	02 août
Vétérans	Mercredi 20h30-22h30	>35 ans (<1984)	250,00	21 août
Bulldonzelles (Filles)	Mercredi 19h00-20h30 Vendredi 19h00-20h30		250,00	02 août

*Réduction de 50,00€ à partir de la 3^{ème} inscription d'un membre de la même famille.

***Majoration de 20,00 € pour tout paiement après le 31/08/2019 pour les licenciés de la saison 2018-2019. Paiement attendu dans un délai d'un mois à partir de l'inscription pour les nouveaux membres, sous peine d'une majoration de 20,00 €.**





Le Stade Nivellois Rugby Club asbl
Avenue Jules Mathieu, 28 - 1400 Nivelles
Adresse de correspondance :
Rue de Mons, 18 - 1400 Nivelles
☎ : 0484/744 910
✉ : lestadenivellois.secretariat@gmail.com
🌐 www.lestadenivellois.be



Que comprend votre cotisation ?

La cotisation couvre la licence, l'assurance du joueur, les frais liés aux entraînements, au matériel sportif, aux infrastructures, la cotisation à la Fédération ainsi que les frais liés à l'organisation et au déroulement des différentes compétitions et matchs sous l'égide de la Ligue ou de la Fédération pour la période du 1er septembre 2018 au 31 août 2019. La cotisation due à la Fédération belge de rugby a malheureusement fortement augmenté (augmentation de 15€/licence + augmentation des frais des inscriptions des équipes) et nous devons répercuter ces coûts sur chaque licence.

Attention que vous n'êtes plus assurés à partir du 01 septembre 2019, pensez donc à payer la cotisation et à rendre votre certificat médical avant le 31/08/2019.

2. Les documents à compléter et à transmettre au Club

- ✓ Le certificat médical (pour tous les affiliés) Attention : avis cardiologique pour les joueurs > 40 ans (cfr lien)
<http://lestadenivellois.be/wp-content/uploads/2019/06/Certificat-m%C3%A9dical-2019-2020.pdf>
- ✓ **Pour tous les affiliés** : la Fiche individuelle - Stade Nivellois Rugby Club 2019-2020 (cfr lien)
https://docs.google.com/forms/d/1dVkdmsfErRm_iRiBIXBCnQ1a7QbNQLLQI6M-3LXf6p4/edit
- ✓

Ces documents, disponibles sur notre site internet : http://lestadenivellois.be/?page_id=60, sont à compléter avec la plus grande précision. Le **certificat** doit être renvoyé **par scan** à l'adresse : lestadenivellois.certificats@gmail.com

Dans une optique de responsabilité et afin d'assurer la sécurité de tous les joueurs, les joueurs qui ne seront pas en ordre de licence ne seront plus admis aux entraînements, matchs ou tournois !

La cotisation est payable au compte de : **Le Stade Nivellois - BE20 1030 1634 3356.**
Avec la communication : **cotisation, nom et prénom du joueur auquel se rapporte le versement.**





Le Stade Nivellois Rugby Club asbl
Avenue Jules Mathieu, 28 - 1400 Nivelles
Adresse de correspondance :
Rue de Mons, 18 - 1400 Nivelles
☎ : 0484/744 910
✉ : lestadenivellois.secretariat@gmail.com
🌐 www.lestadenivellois.be



Des facilités de paiements de maximum 3 mensualités peuvent être accordées et sont à demander auprès du Secrétaire. Sachez aussi que certaines Mutuelles interviennent dans le cadre de l'affiliation de leurs membres à un club sportif, consulter leur site.

Nous comptons sur vous pour prendre bonne note de ces indications et vous remercions pour votre attention ainsi que votre implication dans la vie du Stade Nivellois.

Recevez, Cher(e)s Membres, Cher(e)s ami(e)s, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le comité du Stade Nivellois,

Xavier Van Hamme - Président

